

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat ;
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames. — . . . 30
Faits divers. — . . . 75
RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

9 Mars 1883.

REJET DE LA RÉVISION

Aux élections dernières, 337 députés ont
inscrit la révision de la Constitution dans
leurs professions de foi. On pouvait croire
qu'il y avait dans la Chambre une majorité
révisionniste. Le vote de mardi sur la prise
en considération des propositions Andrieux
et Barodet a prouvé que la majorité répu-
blicaine a renié ses promesses. Par ce vote,
la Chambre a avoué son impuissance, le
ministère s'est montré divisé et chancelant,
le parti radical a affirmé sa force et ses es-
perances.

Nous disons que le cabinet est divisé,
parce que son président, M. Jules Ferry,
qui au fond ne veut pas de révision, a dû
subir les exigences de MM. Waldeck-Rous-
seau, Raynal, Martin-Feuillée qui, en sou-
venir de la politique gambettiste, l'inscri-
vent dans leur programme. Il voulait un
ordre du jour pur et simple, lui laissant
carte blanche ; il a dû accepter un ordre du
jour motivé qui permet de reprendre, à un
moment donné le projet de révision. Un an-
tagonisme évident règne donc entre les mi-
nistres, comme sous l'ancien cabinet ; et
nous verrons bientôt les résultats de cette
inimitié.

Nous disons que le parti radical s'est af-
firmé comme aspirant au pouvoir, parce
que M. Clémenceau, par un discours fort
osé, a pris en main sa direction, tracé son
programme et montré son avenir.

Depuis la séance de mardi, il est le chef
incontesté de tous les groupes intransi-
geants qui veulent jeter bas la Constitution
de 1875 et fonder la République démago-
gique.

« Nous sommes en révolution ! » a-t-il
dit logiquement, sans qu'une seule voix ait
protêté, sans qu'un ministre ait pu lui ré-
pondre, sans que le président de la Cham-

bre même ait osé le frapper d'un rappel à
l'ordre, tant l'évidence de ses paroles saisiss-
ait tous les esprits !

« Nous sommes en révolution », selon
lui, parce que le conflit entre les deux
Chambres est permanent, parce que l'une
ne peut rien faire sans être entravée par
l'autre, parce que la révision promise ne
peut aboutir, parce que les ministères se
succèdent sans rien changer à la situation,
parce qu'enfin tous les pouvoirs politiques
actuels sont impuissants à régler la ques-
tion sociale.

Les réformes sociales s'imposent, en
effet, et « les masses laborieuses » ne veu-
lent plus attendre. — voilà le point capital
du discours de M. Clémenceau, qui, en tou-
chant ces questions, s'est posé comme le
chef de la démocratie et a montré le péril
d'un ajournement trop prolongé. Il y a une
loi sur les syndicats ouvriers qu'on ne peut
faire sans la révision, parce qu'elle « est
frappée de nullité par le Sénat » ; la révision
est donc urgente, et la refuser, c'est blesser
au cœur toute la classe ouvrière.

Dans sa péroraison, M. Clémenceau pose
carrément au gouvernement l'obligation d'a-
voir à vider la question sociale, et lui refuse
très-catégoriquement le droit d'attendre plus
longtemps.

M. Clémenceau a un mérite incontestable,
c'est de ne pas déguiser sa pensée, c'est d'a-
vouer nettement son but et ses moyens. Il
réclame résolument l'agitation comme un
droit ; c'est « la vie démocratique des pays
libres ». Ce qu'il n'obtiendra pas du Parle-
ment, il l'obtiendra par la pression irrésis-
tible de l'opinion, par les manifestations des
masses. Ce que la procédure parlementaire
lui refuse, il l'aura des « malheureux qui re-
fusent d'attendre et qui vont d'un bond aux
conséquences extrêmes ». Il ne veut pas
enfin que « sous la République nul ait à au-
cun moment raison de dire : J'ai trop at-
tendu ! »

Nous sommes donc bien en révolution,
puisqu'en plein Parlement un député qui
veut la révision d'abord, et ensuite « organi-
ser un régime économique et social con-

forme aux aspirations du pays, conforme à
son génie », a pu s'écrier : Nous ne voulons
plus attendre !

Derrière lui c'est la pression des masses
qui commence à se produire, c'est un mou-
vement démagogique qui se dessine. Et ce
discours, qu'on le remarque bien, a été pro-
noncé trois jours avant le grand meeting ou-
vrier qui, au moment où nous écrivons,
doit avoir lieu sur l'esplanade des Invalides !

La campagne révisionniste, annoncée par
M. Clémenceau, du haut de la tribune de la
Chambre, s'organise de toutes parts et sur
une vaste échelle.

L'extrême gauche a tenu une importante
réunion. Elle a décidé l'organisation d'une
vaste ligue sous le drapeau de la révision
constitutionnelle.

D'autre part, la fédération des groupes
républicains radicaux antiopportunistes de
la Seine organise un grand meeting qui aura
lieu, dimanche, 11 mars, salle Tivoli-Vaux-
Hall, avec les concours d'un grand nombre
de députés de l'extrême gauche et de la gau-
che radicale, de conseillers municipaux,
de représentants de la presse républicaine
et de divers cercles républicains des départe-
ments.

L'ordre du jour portera :
« Révision de la Constitution ; abolition
du Sénat ».

Enfin les journaux du radicalisme et de
l'intransigeance ont dressé la liste des dépu-
tés qui ont failli à leurs mandats électoraux ;
ils dénoncent les parjures aux vengeances
de la « démocratie », jettent la menace au
gouvernement et annoncent que la guerre,
dans laquelle le mot révision sera le cri de
ralliement, sera vigoureusement conduite.

Si le ministère s'imagine avoir enterré
sous les bulletins de vote de ses 302 parli-
sans la « question irritante » dont a parlé M.
Jules Ferry, il se fait une bien étrange illu-
sion. Cette question n'a pas été écartée ; elle
n'a pas même été ajournée ; elle reste ins-
crite à l'ordre du jour de l'agitation révolu-
tionnaire, avec ses menaces de discordes, de
désordres et de violences.

« Nous sommes en révolution », a dit M.
Clémenceau. Oui, nous sommes en révolu-
tion, et nous verrons si le « gouvernement
fort », qui s'est déclaré incapable d'obtenir
du moins redoutable des Sénats la réunion
d'un congrès, aura assez de force pour tenir
tête au vaste déchaînement des passions dé-
magogiques.

Chronique générale.

Un conseil de cabinet a été tenu hier ma-
tin, au ministère de l'instruction publique,
sous la présidence de M. Jules Ferry.

Le conseil s'est occupé d'abord du mee-
ting annoncé et qui doit avoir lieu aujour-
d'hui sur l'esplanade des Invalides.

Il a été résolu, après une discussion assez
animée, que le gouvernement ferait énergi-
quement respecter la nouvelle loi sur le
droit de réunion et celle de 1848 sur les
attroupements en faisant disperser, au be-
soin par la force, tout attroupement qui
présenterait une certaine consistance.

Le conseil a ensuite abordé l'examen du
projet de M. Martin-Feuillée sur la réforme
judiciaire ; divers articles de ce projet
n'ayant pas été admis en principe par plu-
sieurs membres du cabinet, il a été convenu
que la suite de cet examen serait ajournée
au prochain conseil de cabinet.

Enfin, il a été décidé qu'il y avait lieu de
surseoir aux nominations de généraux, de
magistrats et évêques, aux nominations des-
quels il devait être pourvu.

* *

M. Fallières avait été avisé, par un grand
nombre de préfets, dans les derniers jours
de son ministère, que le parti révolution-
naire s'organisait dans les départements en
vue d'un soulèvement prochain.

Le ministre était d'ailleurs peu en état de
tenir compte de ces avertissements.

M. Waldeck-Rousseau a reçu depuis son
installation des renseignements identiques.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Cette fois, Edmond ne répondit à son ami que
par un haussement d'épaules et essaya un mouve-
ment de retraite aussitôt arrêté par Moreau.

— Tu ne me crois pas ? dit-il ; comment ! tu ne
veux pas me croire ? Mais si je le dis que pendant
tout le dîner la Rose d'Antibes m'a dévoré des
yeux !

— Oh ! dévoré est peut-être un peu vif, dit Ed-
mond, incapable de garder son sérieux.

— Si je te disais qu'elle m'a entraîné ici au jar-
din et que, se penchant à mon bras dans l'attitude
la plus... la plus... charmante, je suis obligé de
l'avouer... si je te disais que la Rose d'Antibes m'a
laissé voir de la façon la plus transparente que je
ne lui étais pas indifférent.

— Diantre !

— Oui, mon ami ; et cela malgré mes efforts
réitérés pour l'empêcher de trahir un secret qui
débordait de ses lèvres.

— Oh ! oh ! comme tu deviens poétique, ami
Paul ! dit Edmond.

— C'est vrai, je suis inondé de poésie, ce soir,
moi, un homme positif cependant, un rough, comme
nous disons en Angleterre.

— Oh ! oh !

— Si tu crois qu'il n'y a pas de quoi ! Quand les
circonstances vous obligent à repousser par de
dures paroles une jeune fille, un ange, car on peut
dire que c'est un ange, n'est-il pas vrai ? c'est un
ange, s'écriait le désolé Paul Moreau.

— Oui, c'est vrai, dit Edmond d'un ton sérieux,
Mlle Aurora Coehard est un ange.

— Mais, enfin, que penses-tu de cela ? dit Paul
qui, sans savoir pourquoi, perdait un peu de son
assurance.

— Je pense, dit Edmond en appuyant amicale-
ment ses deux mains sur les épaules de son ancien
condisciple, je pense que tu n'as jamais vu jouer
le Dépit amoureux.

— Moi ! je n'ai jamais vu jouer le Dépit amou-
reux ! ô mânes de Monrose et de Mlle Dupont,
répondez ! s'écria Paul, qui se croyait encore au
parterre de la Comédie-Française.

— Eh bien, mon gros Paul, la Rose d'Antibes
l'a joué la scène du Dépit amoureux au profit de
M. Marius ; à moins... tu permets ?

— Oh ! parfaitement.

— A moins, ce qui est plus probable, que Mlle
Aurora Coehard n'ait simplement voulu se moquer
de toi.

Paul Moreau n'était pas complètement un imbé-
cile quand sa vanité ne l'aveuglait pas. Certains
détails de la scène du dîner lui revenaient en ce
moment à l'esprit. Aussi ce fut donc d'un ton
beaucoup moins crâne qu'il demanda à son ancien
condisciple :

— Tu crois ?

— Je ne crois pas, j'en suis sûr.

— Mais alors, s'écria Paul en enfonçant son
chapeau sur ses yeux d'une manière tragique, ce
serait à M. Marius que j'aurais à demander compte
d'une comédie dont je serais victime.

— M. Marius n'est pour rien dans cette affaire.
Tu avoues toi-même que depuis que tu y as paru,
il n'a pas remis les pieds dans cette maison.

— Soit ! dit Paul, dont les instincts belliqueux
s'apaisaient bien vite ; mais je n'en garde pas
moins contre ce personnage une dent avec laquelle
j'essayerai de le mordre. Et, tu peux me croire,
j'ai de bons crocs ; M. Marius s'en apercevra bien-
tôt.

— En attendant, dit Edmond, rentrons au salon,
nos cigares sont éteints et une plus longue absence
pourrait sembler bizarre.

— Se jouer de Paul Moreau ! murmurait le gros
homme en suivant son ancien condisciple ; ah ! ils
ne savent pas à quel homme ils ont affaire. Rira
bien qui rira le dernier.

Les deux jeunes gens rentrèrent au salon sans

que personne prit garde à eux. M. Leroux et le
docteur Coehard étaient absorbés dans une partie
d'échecs ; dans un angle du salon, éclairé en plein
par une lampe à abat-jour, on apercevait la gra-
cieuse tête de la Rose d'Antibes penchée sur sa
broderie. Debout, devant une fenêtre, tambourin-
nant sur les vitres avec une évidente préoccupation,
le papa Ricard répétait son éternel refrain :

— La terre n'a plus de sève !

— Échec au roi et à la reine ! dit le docteur
Coehard d'une voix forte. Eh bien, voisin, que
dites-vous de celui-là ? Vous êtes mat en deux
coups.

— C'est la faute de Ricard, dit M. Leroux en
montrant le bonhomme toujours debout à la fenê-
tre et semblant bâiller aux corneilles.

— Moi ! c'est ma faute ! dit le pauvre Ricard
tout interdit. Que vous ai-je donc fait ?

— Vous êtes là depuis une heure à tambouriner
sur les carreaux.

— Eh bien ?

— Cela me cause des distractions. A quoi pou-
vez-vous penser depuis plus d'une heure que vous
êtes là en compagnie avec vous-même ?

— Je me demandais, dit l'innocent Ricard, quel
jour de la lune nous sommes.

— Laissez là notre pauvre Ricard, dit le doc-
teur, que la victoire avait rendu élément, et prenez
votre revanche, mon voisin. J'ai comme un pres-

Si le mouvement du 9 mars a lieu à Paris, il ne serait pas étonnant que, le même jour, une démonstration se produisît dans les grands centres ouvriers.

Le *Télégraphe*, organe républicain, publie la note suivante :

« Le personnel de la préfecture de police commence à se montrer passablement fatigué de la présence à Paris et de l'immixtion dans ses services des délégués de la police de Londres, qui ont mission de pourchasser les réfugiés irlandais.

« Ces délégués s'arrogent le droit de surveillance, voire d'arrestation, pénètrent dans les bureaux, sermonent les fonctionnaires.

« Il y a là une situation intolérable, qui ne peut pas se prolonger.

« Les Anglais ne souffriraient pas que nous nous permissions chez eux de pareilles allures ; il n'y a pas de raison pour que, de leur part, elles soient admises chez nous. »

Nous lisons dans la *Lanterne* :

« L'inspecteur de police Rettig, du contrôle général de la préfecture de police, se livre en ce moment au recensement des Russes qui se trouvent dans les hôtels ou maisons meublées de Paris.

« Cet agent, vulgairement connu sous le nom de *Monsieur Pierre*, cumule. Il est à la fois au service de la préfecture de police et de l'agence Lagrange.

« Afin d'éviter d'être reconnu par les personnes qu'il file, cet agent assermenté remet sa carte d'agent de police à des marchands de contre-marchés ou camelots, en les chargeant d'aller recueillir les renseignements en son lieu et place.

« Cette remise de pouvoir se fait dans un débit de vins situé derrière le Théâtre-Français. Celui qui est le plus souvent chargé de cette mission est un camelot, agent secret de la préfecture de police, porteur d'une permission, collée sur toile, signée : *Camescasse*. »

L'épuration de la magistrature donne de merveilleux résultats.

On vient d'arrêter et d'écrouer à la prison de Pau, dit le *Clairon*, le juge d'instruction de Bagnères-de-Bigorre, tout récemment nommé, et accusé d'attentat à la pudeur sur une petite fille qu'il interrogeait dans une enquête dont il était chargé. Le premier président est chargé de l'instruction de cette affaire, en raison de la qualité du délinquant.

Ils vont bien, les magistrats des nouvelles couches !

Il paraît que par suite « d'erreurs commises par les Commissions départementales », un grand nombre de « victimes » du 2 Décembre sont encore « dans la gêne ». La *Lanterne* dit de ce sujet : « Un ou deux millions seront sans doute nécessaires pour accorder des réparations à toutes les victi-

mes des proscripteurs de 1851. La Chambre ne refusera certainement pas de voter cette mesure de justice ».

Parbleu !

LE SOCIALISME EN ESPAGNE.

La fédération des travailleurs de la région espagnole possède en réalité une organisation aussi parfaite que celle du ministère de la justice. On a trouvé ses livres de comptes, la liste de ses membres, les cachets, les sceaux, les registres imprimés et divisés en casiers, par section, sexe, âge, professions.

— Les préfets des départements frontière d'Espagne viennent de recevoir des instructions spéciales du ministre de l'intérieur pour faire surveiller les anarchistes espagnols qui émigrent sur le territoire français. Les comités anarchistes du Midi ont envoyé des délégués chargés de distribuer des secours à leurs coréligionnaires politiques de la péninsule.

— Une dépêche d'Espagne dit que, parmi les membres de la *Main-Noire* résidant à Xérès, se trouvent vingt-deux tailleurs de pierre, cent cinquante agriculteurs, sept cents viticulteurs et cent trente tonneliers. Le nombre des individus affiliés à des sociétés secrètes serait de 64,179 pour l'Andalousie. Ces individus auraient pris pour devise : « Anarchie, fédération, collectivisme. » Des proclamations anarchistes ont été envoyées en Andalousie, de Barcelone, Madrid, Séville et Valence. La dépêche annonce que les mesures prises à Arcos et dans les environs découragent les membres de la *Main-Noire* qui se trouvent dans ces diverses localités, mais cette assertion concorde mal avec le développement du mouvement anarchiste.

ÉTRANGER

ESPAGNE — *La Main-Noire*. — On télégraphie de Madrid, 8 mars, au *Temps* :

« Les dernières nouvelles d'Andalousie publiées par les journaux madrilènes, et surtout par *El Correo*, *El Dia* et la *Correspondencia*, confirment l'état alarmant des populations et le désir général de voir adopter des mesures plus sévères, parce que les affiliés de la *Main-Noire* et de l'Internationale redoublent de menaces. — Des dépêches officielles disent que des arrestations d'internationalistes ont été opérées dans l'Estremadure et à Barcelone. Les sociétés ouvrières et socialistes ont lancé des invitations à un congrès qui aura lieu à Barcelone au mois d'avril. »

ITALIE. — Le bruit court à Rome que le nonce apostolique à Paris sera désigné par le Saint-Siège pour aller à Moscou complimenter le Czar au lendemain de son couronnement en qualité de légat du Saint-Siège.

ALLEMAGNE. — Maintenant que les fêtes sont terminées à Berlin, on s'occupe d'affai-

res sérieuses : la première est celle qui se rapporte aux armements de la Russie : sur ce point M. de Bismark a obtenu des explications catégoriques. Les Russes préparent une expédition dans l'Asie-Centrale contre les Turcomans de Merv qui, après avoir paru se réconcilier avec le czar blanc, se soulèvent en masse.

Ils croient que, depuis la mort de Skobeleff, ils n'ont plus rien à redouter et que le temps est venu de secouer le joug moscovite, quoique de leur côté ils aient perdu leurs deux plus valeureux chefs.

La seconde affaire est la reprise des négociations avec le Saint-Siège. Le chancelier a obtenu de l'Empereur qu'il n'y aurait plus de lettres particulières écrites par le vieux monarque au Souverain-Pontife. L'Allemagne ne fera plus aucune concession.

La troisième affaire est celle du socialisme. On a découvert ici ou on a cru découvrir qu'il y a à Paris bon nombre de socialistes allemands contre lesquels des mandats d'amener avaient été lancés sur le territoire allemand par la police allemande.

Le prince de Hohenlohe va être chargé de demander l'extradition de ces suspects.

— On télégraphie de Berlin, 8 mars :

« Le prince Gortschakoff, en ce moment à Bade, est tombé subitement malade. Cette maladie serait le résultat d'un poison. »

« Une enquête est ouverte. »

BELGIQUE. — Le *Constitutionnel* a reçu la dépêche suivante de Bruxelles :

« L'individu arrêté récemment à Bruxelles, sous le nom d'Imbaschi, a été trouvé porteur d'un grand nombre de passeports et de pièces d'identité signées Federscher, sujet russe d'Odessa. »

« Le parquet a fait hier une perquisition au domicile d'un étudiant russe habitant Bruxelles. »

« De fréquentes dépêches continuent à être échangées entre Bruxelles et la préfecture de police de Paris, et l'on assure que des ramifications étendues ont été constatées entre les sociétés secrètes françaises et belges. »

« Un étudiant de Liège, nommé Chestapolo, a été arrêté à Blanc-Misseron (Nord). Il était porteur d'une somme de 42,000 fr., dont on connaît la destination. »

— La *Gazette de Bruxelles* annonce que les communications faites au parquet par la sûreté publique ont fait entrer la procédure dans une phase nouvelle en ce qui concerne l'affaire des anarchistes.

On se trouve, en effet, aujourd'hui en présence de projets qui ne sont pas nettement définis, mais qui paraissent avoir été formés en Belgique chez un anarchiste bien connu.

De nouvelles visites domiciliaires ont eu lieu à Liège.

Cyvoct a subi un nouvel interrogatoire avant-hier.

On assure qu'on a vu rôder Cyvoct et Métyayer aux environs de Ganshoren, quelques jours avant l'explosion.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 mars.

Bien que les prix de ce jour soient inférieurs à ceux cotés hier, le fond du marché est satisfaisant.

On remarque une certaine animation, de bonne augure, dans les opérations, et on sent que l'on va entrer dans une période d'affaires. L'arrêt même qui se produit en ce moment sur les cours des valeurs ne saurait, selon nous, qu'être favorable à la consolidation des prix conquis depuis un mois.

Les 3 0/0 sont encore aujourd'hui en ascension : sur le 5 0/0, il y a de nouveaux bruits de conversion, bien peu fondés, selon toute vraisemblance. Quoi qu'il en soit, le 3 0/0 termine à 82.25 après 82.10, et l'amortissable à 82.95, tandis que le 5 0/0 recule à 115.67 pour clôturer à 115.75.

L'Italien est à 89.40. Le Foncier est remarquable ainsi que tout son groupe, Foncière de France et d'Algérie, Magasins Généraux de France et d'Algérie et le Comptoir Foncier d'Algérie.

Le Foncier termine à 1,377.50 ; le Lyonnais à 577.50 ; le Suez monte à 2,440 ; l'Autrichien est sans grands changements à 717.50 ; le Lombard à 311.25.

Les Chemins français en bonne tendance : le Lyon à 1,610 ; le Nord à 1,890.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Nous apprenons que M. le docteur Bouchard a été révoqué de ses fonctions de médecin assermenté des administrations et de médecin des épidémies pour l'arrondissement de Saumur, et que M. le docteur Renou a été révoqué également de ses fonctions de médecin de la prison.

Ces messieurs ont été remplacés par MM. les docteurs Peton et Perreau.

C'est une suite naturelle des bouleversements que l'Administration a apportés dans le corps médical de notre ville, et une récompense de dévouements républicains que les nouveaux titulaires ne trouveront jamais assez grande.

Ne vous demandez pas, lecteurs de bon sens et de sang-froid, ce que le médecin peut avoir à débrouiller avec la politique, et ce qu'il faut penser de la forme du gouvernement pour être médecin assermenté des administrations ou médecin de la prison.

Vous voyez bien que c'est l'assaisonnement indispensable d'une potion, l'arôme précieux pour une pommade, la garantie certaine de réussite pour un... lavement, que le flacon, le pot ou l'irrigateur soient nantis, comme à l'Hôpital de Saumur, d'une étiquette rouge portant ces mots : *Liberté, égalité, fraternité*.

La politique ressemble donc au sphinx antique : elle dévore même ceux qui, comme nos honorables médecins, n'ont guère souci de ses énigmes, croyant avec raison avoir mieux à faire.

Aussi pensons-nous que MM. les docteurs Bouchard et Renou puiseront, dans la haute considération qui leur est acquise dans l'opinion publique, une suprême différence pour la mesure inqualifiable dont ils viennent d'être l'objet.

Ce ne sont pas eux, au surplus, qui seront le plus atteints, mais bien les membres de la classe nécessaire qui auront à en souffrir. Les services dont avaient cure nos docteurs depuis si longtemps vont se trouver privés de médecins habiles et dévoués, que des docteurs plus jeunes, moins expérimentés, ne pourront point, quelle que soit leur bonne volonté, remplacer aussi efficacement.

A l'occasion de ces destitutions suivies des nominations de MM. les docteurs Peton et Perreau, nous avons eu la curiosité de rechercher quelles étaient les fonctions médicales publiques, et voici ce que nous avons trouvé, renseignements d'ailleurs qui ne manquent pas d'intérêt, pour eux surtout qui en sont l'objet :

	MM.
1° Hôpital de Saumur : chirurgie, médecine, maternité, vieillards.....	PETON, PERREAU, PERREAU, PETON.
2° Dispensaire.....	PETON.
3° Médecine légale.....	PETON, PERREAU.
4° Conseil d'hygiène.....	PERREAU, PETON.
5° Bureau de bienfaisance.....	PETON.
6° Inspection des pharmacies.....	PETON.
7° Médecin principal des chemins de fer de l'Etat.....	PETON.
8° Médecin des prisons.....	PERREAU.
9° Médecin assermenté des administrations.....	PETON.
10° Médecins assermentés de l'administration municipale (emploi nouveau).....	PETON, PERREAU.
11° Médecin des épidémies.....	PETON.
12° Médecin du collège municipal de jeunes filles.....	PETON.
13° Médecin du théâtre.....	PERREAU, PETON.

sentiment que vous allez me gagner.

— Est-ce que l'on vous gagne ! Vous êtes si fort ! dit M. Leroux d'un ton rogue.

— Allons, pas d'aigreur, voisin. Votre revanche ?

— Non, merci. Il est temps de rentrer.

— Quelle heure avez-vous donc ?

— Voilà, dit M. Leroux en tirant sa grosse montre d'or avec une certaine solennité, l'heure de la ville. Le quart moins dix heures.

— Le quart moins dix heures, dit la vieille Catherine qui était patriarcalement assise dans le salon à côté de sa jeune maîtresse, la Duclerc va passer.

La Duclerc, c'était la diligence qui faisait alors le service entre Nice et Toulon, et dans ces provinces l'on notait toujours le passage de la diligence comme l'un des grands petits événements de la journée.

— La Duclerc va passer ! s'écria M. Ricard en faisant un bond, êtes-vous bien sûre de ce que vous dites là, Catherine ?

— Puisque tous les soirs j'entends les grelots des chevaux et que la voiture dévale devant notre porte pendant le carillon de l'horloge, dit la vieille femme avec importance.

— Mais non, l'heure est changée, dit M. Leroux d'un ton péremptoire, la Duclerc ne passe plus qu'à onze heures du soir.

— N'importe, dit le papa Ricard, il est temps de

se retirer. Bonsoir, voisin, la compagnie.

— Mais pourquoi vous préoccupez-vous du passage de la Duclerc ? dit M. Leroux en se tournant vers le vieil horticulteur, vous allez donc à Marseille ?

— Oui, non... c'est-à-dire je ne sais pas, balbutia Ricard visiblement troublé.

— Ricard quitter ses fleurs ! s'écria Cochard en riant, il faut pour cela une bien grosse affaire.

— Je n'ai pas dit...

— C'est bien, mon vieil ami, cela vous regarde et je ne vous demande pas vos secrets.

— On ne sait ni qui vit ni qui meurt ; une bonne poignée de main, docteur, dit Ricard en tendant ses grosses mains calleuses à Cochard.

— De grand cœur, mon cher Ricard.

— Et vous n'embrassez pas votre petite amie ? dit Aurère en tendant son front blanc au vieillard.

— Ma foi, te voilà si grande maintenant, que je n'osais pas te le demander, dit le vieillard en posant ses lèvres sur le front de la jeune fille.

Et regardant par la fenêtre pour cacher l'émotion qui le gagnait, il ajouta :

— Le ciel est rouge à l'horizon, nous aurons du vent demain. Ah ! la terre n'a plus de sévres !

Tout le monde était debout prêt à partir.

— Mon oncle, dit Paul Moreau, je vais conduire ces messieurs jusqu'à leur porte.

— A ton aise, mon garçon, répondit le docteur.

Prends la clef du jardin, car quand tu rentreras, la vieille Catherine sera couchée.

Le vieux Ricard était déjà à l'autre bout de la place quand les autres sortirent. Mais il revint vivement sur ses pas, et tendant à Leroux ses deux mains, comme il avait fait pour Cochard :

— Nous ne nous quitterons pas ce soir sans nous serrer la main, dit-il.

— Vous allez donc faire un voyage au long cours ?

— Je n'ai pas dit...

— C'est bon, comme dit Cochard, c'est votre affaire. En tout cas, je vous donne la main *quand même*. Vous voyez que je ne vous garde pas rancune de votre mauvais procédé, ajouta Leroux à voix basse.

— Que voulez-vous, voisin, *aujourd'hui* les hommes sont prudents, répondit le papa Ricard en riant de son rire de crécelle.

Et il s'éloigna en trotinant.

Jusqu'à ce qu'il eût disparu à l'angle de la place, les trois hommes examinèrent le balancement peu gracieux de la démarche du bonhomme Ricard, puis M. Leroux amena les deux jeunes gens sous les grands marronniers qui embrageaient le milieu de la place, en leur disant :

— Nous avons à causer.

(A suivre.) EDOUARD DIDIER.

On nous pardonnera si, dans cette longue nomenclature, nous commettons des erreurs ou des omissions. Nous serons heureux qu'on nous mette à même de les rectifier ou de les compléter.

Nous ajouterons encore les titres de conseillers municipaux, d'administrateurs du collège de jeunes filles (vraie position pour un jeune homme), etc., etc.

A cette liste, déjà assez longue cependant, qui pourrait se douter, en dehors des malades assujettis à la médecine officielle, qu'il existe à Saumur d'autres malades que MM. Peton et Perreau, Perreau et Peton?

Sans compter les disgraciés du jour, l'ostacisme politique ne frappe-t-il pas, en effet, de la même marque le sympathique docteur Besnard, le doyen de nos médecins, le docteur Rousseau, toujours si dévoué, et le jeune docteur Bontemps, dont le tact dans les circonstances actuelles est un gage assuré d'avenir.

La médecine politique est décidément une belle chose : elle conduit à tout!

Cela nous met involontairement à l'esprit ces vers :

« Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être sains. »

Encore un mot. Nous croyons que les fonctions de conseiller municipal étaient incompatibles avec le titre d'agent salarié de la commune (art. 9, § 4^e de la loi du 5 mai 1855). C'était l'opinion du docteur Legludic, d'Angers. M. Coutant, dans une lettre demeurée célèbre, s'en est souvenu lui-même, quoique un peu tard, en disant adieu à ses électeurs pour conserver l'emploi salarié du dispensaire. MM. Peton et Perreau ne sont-ils pas, par pur hasard, dans le même cas?

Nous attendons la réponse. Enfin, lorsque ces messieurs ont pris le service de l'Hospice, n'ont-ils pas publié eux-mêmes une lettre bien propre à éclairer aujourd'hui le jugement de leurs concitoyens sur leur compte?

Il est bon de rappeler cette lettre :

Saumur, le 13 février 1883.

Monsieur le Président de la Commission des Hospices,

Nos honorés et sympathiques confrères, MM. les docteurs Besnard, Beuchard, Renou et Rousseau, ayant manifesté, à deux reprises, la ferme intention de cesser leurs fonctions à l'Hôpital civil, vous nous avez priés de les remplacer.

Nous ne croyons pas pouvoir refuser nos soins aux malades de l'Hôpital; mais nous désirons et nous espérons toujours voir l'entente se rétablir entre l'Administration et nos confrères, dont le talent et le dévouement sont depuis longues années si vivement et si légitimement appréciés par la population saumuroise.

Aussi ne mettons-nous QU'À TITRE PROVISoire ET GRATUIT notre bonne volonté au service des malades de l'Hospice.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération très-distinguée.

D^r PETON. D^r PERREAU.

Que les temps sont changés !
Où en est l'aménité confraternelle, le provisoire et surtout le gratuit ?

LE FROID ET LA NEIGE.

La végétation nous avait fait croire que nous étions au printemps. Les arbres bourgeonnaient, et leurs fleurs se préparaient à s'épanouir. Mais nous sommes revenus en plein hiver, le thermomètre est descendu cette nuit plus bas qu'on ne l'avait jamais vu cette année.

Hier, dans l'après-midi, la neige a encore tombé à plusieurs reprises et nos habitations sont restées sous un manteau blanc. Aujourd'hui, la neige a continué.

Cet état atmosphérique est général en France. La neige tombe partout, dans le Finistère, à Paris, au Centre, dans l'Est et même à Cannes.

De mémoire d'homme on n'avait vu à Cannes, au mois de mars, une aussi grande quantité de neige.

Entre Avignon et Montélimar, le vent a soufflé en outre avec une telle violence que la toiture d'un wagon du train rapide a été enlevée.

NOS DÉPUTÉS RÉPUBLICAINS.

MM. Benoist, Maillé et Bury, qui ont voté contre la révision de la Constitution, sont notés par les journaux républicains au nombre des députés qui ont fait faillite à la République et à leurs professions de foi.

M. Bury écrivait au mois d'août 1881, dans sa circulaire aux électeurs :

«... Il est nécessaire aussi, comme le disait naguère le président de la Chambre, d'introduire dans le régime électoral du Sénat et dans ses attributions supérieures des modifications qui le fortifient et lui donnent l'autorité et le prestige que de récentes mesures ont peut-être ébranlés. »

Avoir reconnu en 1881 qu'il est nécessaire de modifier les attributions du Sénat, et en 1883 voter contre tout projet de révision, c'est peu conséquent, et M. Bury s'expose à être appelé farceur par ceux qui l'ont élu.

On lit dans le Patriote :

« Il y a quelques jours M. Maillé, croyant sentir les premières atteintes d'une maladie qui, il y a trois ans, le tint alité pendant plusieurs mois, s'était rendu à Angers pour y trouver des soins qui lui eussent manqué à Paris. »

« Nous apprenons avec regret que M. Maillé est assez indisposé pour garder le lit et qu'il a dû demander un congé. »

Les agriculteurs se plaignent de ce que tandis que les administrations municipales construisent à grands frais des écoles de tout genre dans les villes, les chemins vicinaux restent dans un état tellement pitoyable que, pour circuler, on est obligé de passer sur les champs que longent ces chemins.

Quelque juste que soit cette réclamation, nous n'avons aucun espoir qu'on y fasse promptement justice. Est-ce donc en réparant d'utiles chemins ruraux qu'on obtient des statues et qu'on va à l'immortalité ?

Nous reproduisons ces jours-ci un avis publié par plusieurs journaux de la région, et annonçant que la Compagnie d'Orléans avait décidé d'accorder une réduction de prix aux élèves des lycées se rendant en vacances dans leurs familles.

La Gironde dit que, renseignements pris, la Compagnie d'Orléans n'a pris aucune décision à cet égard.

LOUDUN.

M. Rousseau propriétaire à Maison-Neuve, près Loudun, avait amené deux beaux bœufs à la foire du 4^e mars, à Loudun, et les avait vendus pour la somme de 900 fr.

Le soir, il chargea son domestique de conduire les bœufs à l'écurie de l'auberge, en attendant que l'acheteur vint en prendre livraison.

Le domestique exécuta l'ordre de son maître; mais, arrivé à l'auberge, il laissa ses deux bœufs devant la porte et entra dans la salle pour se reposer des fatigues de la journée.

Lorsque M. Rousseau arriva, les bœufs étaient disparus.

« Quel peut être l'adroit voleur qui a ainsi fait disparaître une paire de bœufs, sans que leur gardien s'en soit aperçu ? Mystère ! Toujours est-il qu'on n'en a pas entendu reparler. M. Rousseau a télégraphié dans toutes les directions, visité les foires des environs depuis le 4^e mars, tout cela sans résultat. »
(Journal de la Vienne.)

POITIERS.

La circulaire du 5 janvier. — Voici un cas fort curieux parmi ceux qu'a amenés la circulaire du 5 janvier dernier.

Au 42^e d'infanterie, à Poitiers, dont l'effectif est fort réduit, puisqu'il a dû compléter celui de son bataillon disponible qui est en Tunisie, on a envoyé tout le monde en congé, et il reste à Poitiers, pour trois bataillons, en tout trente-cinq hommes, les ordonnances des officiers. La caserne est fermée pour cause de congé, tout est comme un lycée à l'époque des vacances, et ce régime n'existe plus.

MAMERS.

Nous apprenons, dit le Journal de Mamers, qu'une société civile est constituée pour créer, à Saint-Calais, un nouveau collège libre, en remplacement de celui que M. le maire Charbonnier, qui était bonapartiste sous l'Empire et qui est si républicain aujourd'hui, veut laisser et offrir à M. le ministre de l'instruction publique, avec une douzaine d'élèves qui y seront instruits aux frais de l'Etat, c'est-à-dire aux frais du contribuable.

NANTES.

Un crime épouvantable a été commis mardi, dans une petite auberge située au carrefour de quatre chemins appelé le Chant-des-Granouilles, en Chantenay.

La femme Doucet, qui tenait cette auberge, a été trouvée mardi, vers 5 heures du soir, assassinée par strangulation, après avoir subi les derniers outrages.

On suppose que le crime a dû être commis à 3 heures.

Une fois sa victime étranglée, le malfaiteur a profité de la solitude où il se trouvait pour voler une somme d'argent, dont la valeur exacte n'est pas encore connue.

La femme Doucet n'était âgée que de 34 ans. Elle a deux enfants, un petit garçon de 9 ans, qui, en revenant de l'école, a trouvé sa mère assassinée, et un enfant d'un mois.

L'autopsie a été faite mercredi matin en présence du mari, qui travaillait chez M. Royé, marchand de bois, rue Haudaudine, n'apprit la terrible nouvelle qu'à 7 heures et demie du soir, en rentrant de son travail. Le coupable est activement recherché.

On soupçonne un individu paraissant âgé de 30 ans, qui a été vu vers 2 heures et demie : il a une petite moustache noire, les cheveux coupés ras, et portait une casquette de drap, un paletot couleur foncée et un pantalon de velours. On croit que c'est un ouvrier de la métallurgie.

(Espérance du Peuple.)

Le Président de la République a fait grâce à Cadichon-Lacoste, de Budos (Gironde), condamné à mort pour avoir tué sa mère.

EXPOSITION INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE DE VANNES.

Nous prévenons nos lecteurs que les demandes des industriels qui désirent prendre part à l'Exposition industrielle de Vannes, seront reçues jusqu'au 15 avril.

Ce dernier délai est de rigueur. Les produits devront être rendus à Vannes pour le 4^e mai.

CAVALCADE HISTORIQUE AUX ANDELYS.

La ville des Andelys (Eure), d'ordinaire si calme, si tranquille, devenait, dimanche dernier, le théâtre d'un spectacle des plus animés. Une cavalcade historique représentant l'entrée de Henri IV aux Andelys, le 10 juin 1594, attirait dans la jolie cité normande une foule considérable, et y obtenait un splendide succès.

Le cortège du bon roi Henri ne comptait pas moins de 300 personnes, en costumes très-brillants et assez exacts au point de vue historique : hérauts d'armes, cavaliers, arquebusiers, piquiers, hallebardiers, portebannières, porte-clefs, maire, échevins, notables, etc.; maréchaux et grands officiers, seigneurs, chevaliers, deux musiques jouant alternativement, char de princesses, char de métiers, types comiques, grotesques, etc., etc.

Et dire que l'on a osé, aux Andelys, et sous la République, faire figurer un roi et une suite de princes et de princesses dans un cortège historique !

THÉÂTRES.

La Jolie Fille de Perth AU THÉÂTRE D'ANGERS.

Nous lisons dans l'Etoile du 8 mars :

« J'ignore si la Jolie Fille de Perth est ou non un succès près du grand public, de celui qui se renouvelle chaque soir et constitue ce qu'on est convenu d'appeler le succès d'argent; ce que je sais, c'est que cet opéra renferme dix fois plus de belles et superbes pages qu'il n'en faut pour rendre une œuvre intéressante près de ceux qui demandent autre chose au théâtre que les gais refrains d'opérette. »

« La partition de Bizet, ce compositeur mort au moment où pour lui se levait le soleil d'une renommée que justifiait un immense talent, est remplie de beautés de premier ordre. Le poème paraît obscur, quelques longueurs alourdissent un peu la musique, mais en dehors de ces deux réserves, il n'y a qu'à louer dans cet opéra, dont les quatre actes contiennent, je

le répète, d'admirables passages. L'interprétation est excellente et M^{lle} Seveste a fait preuve lundi soir de qualités tout à fait supérieures. Acclamée à plusieurs reprises, elle a vraiment ému toute la salle avec la scène de folie du quatrième acte. Voilà une création qui lui fait honneur. Nous engageons vivement tous ceux qui s'occupent tant soit peu de musique à aller entendre cet opéra dont la mère la plus scrupuleuse peut permettre l'audition à sa fille. — L. R. »

Voici ce que dit l'Union de l'Ouest :

« La direction de notre théâtre vient de faire une chose dont tous les vrais amis de l'art doivent lui savoir gré. En n'hésitant pas à tirer de l'oubli où la laissait le public parisien l'une des plus belles partitions parues depuis quinze ans, elle a fait preuve de goût et de patriotisme. »

« La Jolie Fille de Perth, malgré un livret mal bâti, peu clair, malgré des longueurs qu'on pouvait peut-être faire disparaître, est une œuvre attachante et remarquable. »

« Cet opéra abonde en fraîches inspirations : la musique en est chaude, colorée, vivante et par instants pleine de grâce et de charme. Certaines pages, telles que le duo d'amour du premier acte entre Smith et Catherine, le beau quatuor, le magistral final du troisième acte, le grand duo du quatrième et la ballade où M^{lle} Seveste a soulevé l'admiration de la salle entière sont de véritables merveilles musicales. L'interprétation de la pièce est satisfaisante et nous ne saurions trop engager le public à aller écouter la musique de Georges Bizet, et à encourager par sa présence des tentatives artistiques du genre de celle que vient de risquer l'administration théâtrale. »

« La Jolie Fille de Perth est certainement au point de vue musical la nouveauté la plus intéressante de l'année. — X. »

On annonce que la première représentation du Prophète aura lieu au Grand-Théâtre jeudi 15 mars.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Ainsi que nous l'annonçons ci-dessous, la représentation de lundi 12 se composera du grand opéra de Verdi, le Trouvère, avec le concours de deux artistes étrangers, pour les rôles de Manrique et de la Bohémienne.

Le rôle de Léonore sera tenu par M^{lle} SEVESTÉ, celui du comte de Luna par M. Gheleys, l'excellent baryton, et celui de Fernand par M. Chopin, première basse, que nous n'avons encore entendu qu'une seule fois à Saumur, dans le Chalet.

Au 3^e acte, grand ballet-divertissement.

Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS

M. Gustave LELONG, directeur-gérant.

LUNDI 12 mars 1883,

Avec le concours de M. CH. ROBERT, fort ténor, et de M^{lle} SBOLGI, forte chanteuse.

LE TROUVÈRE

Grand opéra en 4 actes et 8 tableaux, musique de VERDI.

Distribution :

Manrique (le Trouvère).....	MM. Charles Robert.
Le comte de Luna.....	Gheleys.
Fernand.....	Chopin.
Ruiz.....	Charpenay.
Un bohémien.....	Godivier.
Léonore.....	M ^{lle} Seveste.
Azuena.....	Sbolgi.
Inès.....	Bonnaud.

Affidés du comte de Luna, partisans de Manrique, hommes d'armes, soldats, bohémiens, bohémien-nes, religieuses.

Au 3^e acte : Grand Ballet-Divertissement par M^{lles} Reuters, M. Rougier et les dames du corps du ballet.

Voir, à la 4^e page : Les Magasins du Printemps, de Paris.

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt toutes Pharmacies. Vente annuelle : Un million de bouteilles.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 MARS 1885.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 %	82 15	82 15	Est	730	730	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 %	436 25	435
4 %	82 80	82 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1610	1615	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502 50	501 50	Est	362	363
4 1/2 %	110	109 30	Midi	1120	1120	1865, 4 %	522 50	525	Midi	358 50	358 75
5 %	115 70	115 90	Nord	1840	1840	1866, 3 %	400	401	Nord	367	367
Obligations du Trésor	505	505	Orléans	1270	1272 50	1871, 3 %	393	395	Orléans	363	367
Obligations du Trésor nouvelles	508 75	506	Ouest	795	800	1875, 4 %	516	520	Ouest	358	359 50
Bons de liq. départementaux	522	518	Compagnie parisienne du Gaz	1537 50	1535	Dép. de la Seine, emprunt 1857	245	245	Paris-Lyon-Méditerranée	369	370
Banque de France	5350	5395	Canal de Suez	2440	2370	Bons de liq. Ville de Paris	526	526	Paris-Bourbonnais	367	367
Comptoir d'escompte	970	980	C. gén. Transatlantique	440	450	Obligations communales 1879	435	437	Canal de Suez	575	573
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	1388 75									
Crédit de France	65	65									
Crédit mobilier	490	395									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Type	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.	Saumur (départ)	5 50	9 30	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay (départ)	6 54	9 50	12 22	2 10	4 2	5 56	10 51
6	45	matin (s'arrête à la Possessionnière)	Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 26	4 18	6 19	10 58
8	56	matin, omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	Chacé-Varrains	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	10 58
1	25	soir,	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	Saumur (arrivée)	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 46	11 21
3	32	express.																
7	15	omnibus.																
10	36	(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.						
Heures	Minutes	Type	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.				
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.	Saumur (départ)	5 50	5 5	Niort (départ)	5 29	5 40	Montreuil (départ)	7 4	2 1	8 29	Poitiers (départ)	6 9	12 55	7 10		
8	21	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 21	5 54	Parthenay	7 10	7 20	Loudun	8 9	2 50	9 30	Neuville	6 36	1 30	7 55		
9	37	express.	Thouars	7 5	7 16	Airvault	8 3	8 15	Arçay	8 34	3 14	9 50	Mirebeau	7 3	1 59	8 25		
12	48	soir, omnibus-mixte.	Airvault	8 6	8 17	Thouars	9 8	9 45	Mirebeau	9 26	4 2	10 49	Arçay	7 56	2 53	9 22		
4	44	—	Parthenay	9 9	9 11	Montreuil-Bellay	9 50	10 51	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 42	3 17	10 4		
10	24	express-poste.	Niort (arrivée)	10 41	10 50	Saumur (arrivée)	10 21	11 21	Poitiers (arrivée)	10 31	4 56	11 51	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 31	3 56	10 40		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.																		

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE

Par adjudication amiable

Le samedi 10 mars 1885, à 1 heure de l'après-midi

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur,

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Dépendant de la succession de M. Louis DUVEAU, propriétaire à Varrains.

I. — Commune de Varrains.

Deux MAISONS, situées rue des Roches-Neuves, l'une autrefois occupée par M. Louis Duveau, et actuellement vacante; l'autre louée à M. Lebleu.

9 ares de terre, au canton du Lumeau.

2 ares 50 centiares de vigne, au même lieu.

8 ares 25 centiares de pré, à prendre dans le Pré-de-Varrains.

II. — Commune de Saumur.

19 ares de pré, à prendre dans la prairie des Perchers.

12 ares de vigne, à la Cave-Bruneau.

4 ares de vigne, au même lieu.

III. — Commune de Chacé.

5 ares de vigne, au Clos-Prieur.

IV. — Commune de Dampierre.

8 ares 25 centiares de vigne, à l'Écroit ou la Tesnière.

V. — Commune de St-Cyr-en-Bourg.

7 ares de bois, au Bois-de-la-Roche.

VI. — Commune de Parnay.

19 ares 25 centiares de bois, au Lac.

8 ares 25 centiares de bois, aux Renardières.

VII. — Commune de Souzay.

4 ares de bois, à la Corde.

5 ares 50 centiares de bois, à l'Échaudié.

5 ares 50 centiares de bois, au canton des Brûlons-du-Mouchard ou de la Sablonnière. (148)

ASPERGES

D'ARGENTEUIL

Plant de un an et de deux ans

Graines prises chez un amateur de la localité, sur les plus beaux types.

S'adresser chez M. GAUGAIN, horticulteur-grainetier, rue du Portail-Louis. (150)

A VENDRE MAISON

Contenant douze chambres à feu,

Avec Jardin,

Rue de la Visitation, n° 92.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire, successeur de M^e LAUMONIER. (19)

A VENDRE BON ET FORT CAMION

Manufacture de Pianos et Orgues

12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

COURS PRATIQUE DE COMPTABILITÉ

Par R. DÉTRICHÉ,

Inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, officier de l'Instruction publique.

TENUE DES LIVRES COMMERCIALE ET AGRICOLE

PARTIE SIMPLE

7^e édition

(Chaque édition tirée à 15,000)

TENUE DES LIVRES

En partie double

4^e édition

Augmentée d'une méthode simplifiée pour le calcul des comptes courants, portant intérêts.

En vente:

Chez tous les libraires du département; A Paris, librairie classique Ch. FOURAULT, rue Saint-André-des-Arts, 7. (11)

MESSAGERIES

DE

SAUMUR AUX ROSIERS

BABOU

Hôtel de l'Espérance, rue du Pavillon, Saumur;

Aux Rosiers, chemin de la Croix.

PETITE IMPRIMERIE commerciale

située à Paris, sur un boulevard; elle produit net 6,000 fr. par an, loyer payé.

Prix très-moderé. — Position certaine pour un jeune ouvrier typographe actif et travailleur. S'adresser à M. H. ROUVIÈRE, Agence Havas, rue N.-D.-des-Victoires, 34, Paris.

M^e MIGNOT,

Professeur de piano,

Se met à la disposition des familles pour donner des répétitions de français avec ses leçons de piano. Saumur, Grande-Rue.

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

PARIS

INAUGURATION

DES NOUVEAUX MAGASINS

comprenant toute la façade sur la Rue du Havre, une partie du Boulevard Haussmann, toute la longueur sur la rue de Provence et partie de la rue Caumartin.

Vient de Paraître

le Catalogue général illustré, lequel sera adressé gratis et franco à toute personne qui en fera la demande par carte postale ou lettre affranchie adressée à

MM. JULES JALUZOT & C^e

Paris

Sont également envoyés franco, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du **PRINTEMPS**.

EXPÉDITIONS FRANCO de Port de tout Achat au-dessus de 25 francs.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le **PRINTEMPS** se charge pour le compte de tous ses Clients sans autres frais que le remboursement des droits de timbre et de courtage à l'agent de change, de l'achat et de la vente au comptant de toutes valeurs négociables à la Bourse de Paris, ainsi que de l'encaissement gratuit de tous les Coupons échus. — Le produit de ces valeurs est sur demande conservé en compte courant à disposition, rapportant intérêt de 3 0/0 l'an. — Un carnet de chèques est délivré aux déposants qui en font la demande.

ASTHME

GUÉRISON PAR LE

Papier du D^r JOSSIC

Commandeur de la Lég^{ion} d'honn^{eur}. Exiger signature: VRIGNAUD ET PIERRE. — 2 fr. 50 la boîte, chez tous les Pharmaciens.

Dépôt à Saumur, pharmacie A. NORMANDINE, rue Saint-Jean, 11 et 13.

ON DEMANDE un garçon de

Magasin de 18 à 25 ans.

S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME demande un emploi

de comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

M^e LORRAIN, marchande de

Modes, rue Saint-Jean, demande une

bonne apprêteuse pour les Modes.

M^e LE RAY, avoué à Saumur,

demande de suite

un petit clerc, sachant bien écrire.

UN JARDINIER, muni de bons

certificats, demande une place

dans une maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du journal.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59,

se charge de soigner les chevaux à domicile.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

22^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif aux principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

30, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.